

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ; *VISA CF n° 00947*
- VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ; *31/12/2018*
- VU le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ; *Med*
- VU le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du gouvernement ;
- VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 12 décembre 2018 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Siaka OUATTARA, Mle 95 853 R, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Institut national de santé publique (INSP).

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 decembre 2018



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Thieba

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé

Nicolas MEDA